



Communiqué de presse  
Paris, le 25 septembre 2018

## Favoriser le logement des salariés dans le cadre des grands projets franciliens

**Michel Cadot, préfet de la région d'Île de France, préfet de Paris, a présidé ce jour un séminaire consacré au logement des salariés en déplacement pour les Grands Projets Franciliens - Grand Paris Express et les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 – organisé par Action Logement et la direction interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), en partenariat avec l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU).**

Ce séminaire, qui a réuni 150 participants - entreprises du bâtiment, bailleurs, institutions - avait pour objectif, à partir de constats territoriaux réalisés par Action Logement, de favoriser le logement des salariés dans le cadre des grands projets franciliens que sont notamment le Grand Paris Express et les JOP 2024 et de contribuer ainsi au développement de la région.

Pour Michel Cadot, « *Dans le cadre de l'objectif de construction de 70 000 logements par an, qui figure dans le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, les politiques de l'habitat doivent favoriser le rapprochement domicile-travail, particulièrement pour ceux qui construisent le futur Grand Paris. Le développement de l'offre de logements doit également se faire en cohérence avec celui du réseau de transports publics, c'est pourquoi nous devons investir dans les abords des quartiers de gare. Le Grand Paris que nous construisons, doit permettre à tous les franciliens d'améliorer durablement leur qualité de vie.* » Le préfet a par ailleurs précisé que « *la production de 70 000 logements par an requiert la mobilisation des leviers et des acteurs permettant de développer une offre abordable. En effet, les inégalités socio-économiques d'une part, la cherté du logement d'autre part, nécessitent de construire une offre accessible aux ménages modestes et aux classes moyennes.* » L'objectif régional est de 37 000 logements sociaux par an et de 3 000 à 4 000 logements intermédiaires à construire chaque année dans les marchés immobiliers tendus.

Jean-Jacques PEROT, Vice-président du Comité régional Action Logement Ile-de-France, se félicite que soit menée une « *réflexion sur les besoins des salariés et des entreprises dans la perspective des projets Grand Paris Express et Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, qui ont d'ores et déjà débuté. L'objectif de ce séminaire est d'aboutir, pour Action Logement, à la mise en place d'actions concrètes de mobilisation d'une offre adaptée de logements et de services.* »

## **Des solutions pour faciliter le logement des salariés des grands chantiers**

Plusieurs propositions ont émergé lors de 3 tables-rondes.

La première table ronde « **Comment mobiliser le parc de logements existants ?** » a mis en exergue les solutions proposées par les bailleurs sociaux pour mettre à disposition des logements de leur parc existant, en distinguant les logements sociaux et les résidences collectives. Action Logement dispose de 66 000 logements dans ce type de résidences collectives. Un focus a été réalisé autour de trois chantiers du métro Grand Paris Express, EOLE, ligne 15 Sud et Ligne 16 et les villes limitrophes.

Isabelle Rougier, directrice régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, a rappelé les stratégies mises en œuvre par l'Etat pour mobiliser le parc vacant. Elle a notamment insisté sur la nécessaire augmentation du volume d'attributions dans le parc social, sur une connaissance partagée avec les professionnels et les collectivités locales des demandeurs de logements intermédiaires afin de favoriser la fluidité entre parc social et logement intermédiaire ou encore sur la contribution du parc privé à vocation sociale dans l'accès au logement des ménages salariés.

La charte des mutations inter-réservataires, signée par l'Etat, les bailleurs et Action Logement, ainsi que le bail mobilité, prévu par la loi ELAN, seront mobilisés pour renforcer l'accès au logement des demandeurs franciliens.

### **« Quelles solutions pour développer une offre de logement adaptée et évolutive ? »**

Le Grand Paris Express et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 rendent nécessaires de développer une offre de logements évolutive qui soit à la fois réversible et réutilisable.

### **« Peut-on identifier les besoins pour offrir des services adaptés ? »**

Les besoins de loger les salariés des entreprises de travaux publics, du bâtiment et du travail temporaire ainsi que ceux des salariés en déplacement sur les grands projets franciliens ont été définis pour permettre d'y répondre efficacement.

#### **A PROPOS D'ACTION LOGEMENT**

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et

intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.  
Plus d'informations sur : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - @ActionLogement

**Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)